LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DRÔME

Numéro 35 Avril 2011

La lettre d'Énergie SDED





Pour être au courant...



Nous étions plus d'une centaine de participants lors du dernier Comité Syndical le 25 mars à Alixan.

Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent au bon déroulement de nos débats. Je note d'ailleurs, avec satisfaction, que nos échanges ont permis une approbation unanime de notre plan d'actions 2011 et de nos budgets. Parmi les autres points importants figurant à l'ordre du jour, je citerai la délibération d'intention que nous avons votée pour la création d'une compétence optionnelle « Eclairage Public ». Elle devra être entérinée lors de notre prochaine révision statutaire inscrite au Comité Syndical du 24 juin. Energie SDED sera ainsi en mesure de répondre encore mieux aux attentes exprimées par les communes pour le développement, le renouvellement et l'exploitation des installations du réseau d'éclairage public. Notre syndicat agira directement au nom et pour le compte des communes qui auront transféré cette compétence, que ce soit pour l'éclairage de rues, de places, de parcs... ou pour la mise en valeur de sites et de monuments (églises, mairies, bâtiments publics).

> Vous l'aurez remarqué, c'est un tout nouveau journal que vous tenez entre les mains.

L'ancienne mise en page datait d'octobre 2003 et c'est avec l'intérêt permanent de mieux communiquer avec les adhérents que la maquette de La Lettre a été entièrement revue. L'information ne remplace pas l'action, mais elle constitue un pilier essentiel pour partager la bonne connaissance des forces et des atouts de notre entreprise publique.

Tout en conservant ses codes couleur, La Lettre adopte un nouveau style graphique et opte pour un repérage des rubriques plus marqué.

Je vous laisse découvrir cette nouvelle formule, en espérant qu'elle réponde à votre meilleure information.



Jean Besson
Sénateur de la Drôme

SOMMAIRE

Derniers projets et nouveaux tarifs

Depuis 2007, Energie SDED s'est engagé dans le développement de nouveaux savoir-faire en matière de projets photovoltaïques afin de pouvoir apporter des conseils avisés et clairs aux communes. Cette expérience réussie le conduit aujourd'hui sur la voie d'une production d'énergie à plus grande échelle.
Point sur les derniers chantiers réalisés et en cours d'achèvement.

SYTRAD

Puissance : 22.31 kWc



- Production annuelle : 20 000 kWh
- Equivalent à la consommation annuelle de : 7 foyers (hors chauffage électrique)
- CO_2 évité par an : 8 tonnes
- Equivalent en kilomètres parcourus sur une année par une 206 hdi : 63 500 km
- Surface : 160 m²
- Type de mise en œuvre : Passerelle suspendue et brise soleil
- Type de bâtiment : Centre de traitement des déchets
- Intérêt architectural : Protection de la passerelle et protection thermique du bâtiment

LA CHAPELLE EN VERCORS

Puissance : 22,8 kWc



- Production annuelle : 25 080 kWh
- Equivalent à la consommation annuelle de : 9 foyers (hors chauffage électrique)
- CO_2 évité par an : 10 tonnes
- Equivalent en kilomètres parcourus sur une année par une 206 hdi : 80 000 km
- Surface : 160 m²
- Type de mise en œuvre : Toiture
- Type de bâtiment : Maison pour tous
- Intérêt architectural : Etanchéité de la toiture

CHABEUIL

Puissance : 15,75 kWc



- Production annuelle : 17 325 kWh
- Equivalent à la consommation annuelle de : 6 foyers (hors chauffage électrique)
- CO_2 évité par an : 7 tonnes
- Equivalent en kilomètres parcourus sur une année par une 206 hdi : 55 000 km
- Surface : 110 m²
- Type de mise en œuvre : SHED
- Type de bâtiment : Restaurant scolaire
- Intérêt architectural : Protection thermique du bâtiment, apport d'éclairage naturel et étanchéité de la toiture.

HOSTUN

En cours

Puissance : 234 kWc



- Production annuelle : 35 700 kWh
- Equivalent à la consommation annuelle de : 12 foyers (hors chauffage électrique)
- CO_2 évité par an : 14 tonnes
- Equivalent en kilomètres parcourus sur une année par une 206 hdi : 113 050 km
- Surface : 260 m²
- Type de mise en œuvre : Pergola et toiture
- Type de bâtiment : Ecole élémentaire
- Intérêt architectural : Protection de la circulation extérieure du bâtiment, protection thermique des classes, étanchéité des toitures et du préau

PORTES EN VALDAINE

En cours

Puissance : 38.76kWc



- Production annuelle : 46 512 kWh
- Equivalent à la consommation annuelle de : 16 foyers (hors chauffage électrique)
- CO_2 évité par an : 18 tonnes
- Equivalent en kilomètres parcourus sur une année par une 206 hdi : 150 000 km
- Surface : 285m²
- Type de mise en œuvre : Toiture
- Type de bâtiment : Salle communale d'animation
- Intérêt architectural : Etanchéité des toitures

Nouveaux tarifs

Caractéristiques du projet			Tarif d'achat initial (c€/kWh)
Bâtiment	Intégration	Puissance (kW)	
Résidentiel	Intégration	0-9	46
		9-36	40,25
	Intégration simplifiée	0-36	30,35
		36-100	28,84
Enseignement ou santé	Intégration	0-36	40,6
	Intégration simplifiée	0-36	30,35
		36-100	28,84
Autres bâtiments	Intégration	0-9	35,2
	Intégration simplifiée	0-36	30,35
		36-100	28,84
Tout type d'installation			12

Les tarifs sont dégressifs chaque trimestre en fonction du nombre de demandes enregistrées au trimestre précédent.

→ REFORME

LOI NOME : **pour une meilleure accessibilité** au tarif social !



La loi portant sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) a été votée au Sénat puis à l'Assemblée Nationale. Elle prévoit la création d'un système inédit qui, sous le nom barbare d'Accès Régulé au Nucléaire Historique (Arenh), va obliger EDF à vendre jusqu'à un quart de la production de ses centrales nucléaires à ses concurrents : GDF Suez, Poweo, Direct Énergie, etc.

L'idée est de faire profiter les nouveaux fournisseurs d'énergie, qui ont du mal à trouver leur place sur ce marché, des bas coûts de production d'EDF. Le prix de «gros» auquel EDF cédera son électricité à ses concurrents n'est cependant pas défini dans la loi. Mais il est fort à craindre que ce texte ouvre la voie à une hausse substantielle des tarifs de l'électricité.

Par ailleurs, au cours du débat sur ce projet de loi au Sénat, le Gouvernement avait pris l'engagement de prendre par décret une disposition relative à la mise en place d'un accès automatique au tarif social de l'électricité. Cependant, les formalités permettant d'activer ce tarif sont à la fois trop peu connues et complexes. Pour preuve, près de 800 000 attestations ont été adressées aux ayants droit potentiels de janvier à juin 2010. Seuls 200 000 d'entre eux y ont répondus. De tels dysfonctionnements vident en partie de sa substance ce dispositif d'aides. C'est pourquoi Jean Besson est intervenu au Sénat auprès du Ministre de l'Industrie afin de savoir quand le décret permettant une plus grande automaticité des tarifs sociaux de l'électricité sera pris.

→ COMITÉ SYNDICAL

Plan d'actions 2011 **adopté !**



Plus de 100 délégués ont participé au comité syndical d'Energie SDED présidé par **Jean Besson**, Sénateur de la Drôme. Le comité s'est tenu le 25 mars dernier à Alixan en présence du Sénateur **Didier Guillaume**, Président du Conseil général de la Drôme. Le plan d'actions 2011 présenté par les Vice-présidents **Alain Fabre, Hervé Rasclard, Jean-Yves Rossignol et Jean-Pierre Beraldin** a été voté à l'unanimité ainsi que le budget primitif qui s'élève à 7 929 616 € en fonctionnement et à 23 494 929 € en investissement.



→DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Forte croissance des branchements collectifs

La totalité des communes drômoises ont confié à Energie SDED l'organisation du service public de distribution d'électricité. Le réseau de distribution publique s'étend des installations HTA des postes sources jusqu'aux bornes aval des disjoncteurs abonnés. Energie SDED, propriétaire de ces réseaux de distribution a confié son exploitation à ERDF, concessionnaire.

Cette concession est régie par un cahier des charges, basé sur un modèle national, qui précise notamment la répartition des maîtrises d'ouvrages entre le pouvoir concédant et le concessionnaire.

A ce titre, dans les communes dites au régime rural d'électrification, Energie SDED a en charge le raccordements aux réseaux publics et leur renforcement. Il en est maître d'ouvrage.

En ce qui concerne la desserte des logements collectifs, depuis 2010 Energie SDED assure l'ensemble de la construction des réseaux publics : réseaux extérieurs et «colonnes montantes» à l'intérieur des l'immeubles. Les aménageurs prennent en charge un montant correspondant à 60% HT des travaux.

Pour la réalisation de ces travaux de réseaux, Energie SDED s'appuie sur un marché public à bons de commande passé pour un maximum de trois ans.

En 2010, 57 dossiers de branchements électriques collectifs ont été réalisés et, sur 2011, 73 dossiers sont déjà en cours.

L'augmentation du nombre de ces projets de construction et la volonté d'Energie SDED de rester toujours à l'écoute des Maires et des aménageurs l'ont conduit à ouvrir un poste de technicien pour la gestion de ces dossiers. Depuis avril 2011, ce sont deux techniciens d'Energie SDED qui sont chargés de l'instruction de ces dossiers.

Energie SDED accompagnera plus efficacement encore le développement du logement dans la Drôme.

→ INAUGURATION

Un phare bien éclairé !

Jean Besson, Sénateur et Président d'Energie SDED a inauguré l'illumination du château d'eau bordant l'A7 à Saint Rambert d'Albon aux côtés de **Didier Guillaume**, Sénateur, Président du Conseil général de la Drôme, **Freddy Martin Rosset**, Président de la Communauté de Communes Rhône-Valloire, **Gérard Oriol**, Maire de Saint Rambert d'Albon et **Bruno Domenach**, Directeur du Comité Départemental du Tourisme.

Cet équipement spectaculaire sur lequel une fresque géante représente le logo de la Drôme marque la porte d'entrée nord du département. L'éclairage a été réalisé uniquement avec des sources LED, peu consommatrices d'énergie.

Les couleurs de la Drôme sont ainsi exposées et visibles par des millions de touristes empruntant l'autoroute de la vallée du Rhône.

Le projet global chiffré à 54 000 € HT a été co-financé par Energie SDED, le Comité Départemental du Tourisme et la commune.

→ SDED ET LES INTERCOS

Au plus près **du terrain !**



Energie SDED et les intercommunalités drômoises poursuivent des démarches complémentaires en matière de promotion des énergies renouvelables et de valorisation de l'énergie. Afin d'approfondir les partenariats au plus près du terrain, le Syndicat départemental a organisé une réunion le 9 décembre dernier en invitant l'ensemble des EPCI de la Drôme. Cette première rencontre a permis de mettre en lumière les opportunités de partenariats à développer entre collectivités au service des territoires et des communes. De nouvelles réunions thématiques et territoriales seront organisées au cours des mois prochains. Elles permettront d'étudier les besoins précis des territoires et d'engager des actions concrètes en faveur de la maîtrise de la consommation énergétique.

→ RENCONTRE



Dominique QUET (à droite sur la photo), Maire et Hubert CHAMBON, Adjoint en charge de la gestion du patrimoine, et par ailleurs délégué syndical d'Energie SDED. Il est le référent des intervenants d'Energie SDED.

Saint-Marcel-lès-Valence a choisi **le Conseil Action Energie**

En mai 2010, Saint-Marcel-lès-Valence a signé avec Energie SDED la convention «Conseil Action Energie», service destiné à accompagner la commune à la fois dans la gestion de ses dépenses énergétiques et dans la réalisation de projets sur les bâtiments.

Rencontre avec Dominique QUET, Maire de Saint-Marcel-lès-Valence.

E-SDED : Comment avez-vous pris la décision de bénéficier de l'accompagnement d'Energie SDED ?

DQ : La commune débutait un projet ambitieux, celui de la construction de la nouvelle Halle des Sports. Je prévoyais d'intégrer au bâtiment une centrale solaire photovoltaïque, sous maîtrise d'ouvrage directe de la commune. Connaissant l'expérience d'Energie SDED en la matière, j'ai appris que le Conseil Action Energie permettait d'apporter, entre autres, tout l'accompagnement nécessaire à mener à bien ce projet.

E-SDED : En quoi a-t-il consisté ?

DQ : Tout d'abord à planifier et à lancer chaque étape : marché de maîtrise d'œuvre, mission de contrôle technique, demande de raccordement auprès d'ErDF, demande d'obligation d'achat de l'électricité produite.

E-SDED : Y a-t-il eu des financements ?

DQ : Energie SDED a constitué un dossier de candidature pour répondre à un appel à projets de la région Rhône-Alpes, et nous avons obtenu une subvention de 25 000 €.

E-SDED : Energie SDED vous a-t-il apporté d'autres conseils ?

DQ : Oui, il a notamment produit le bilan des factures d'énergie de tout le patrimoine communal, ce qui permet de voir d'un coup d'œil où se situent les plus fortes dépenses. Par exemple, sur l'Espace Liberté (salle d'animation culturelle), nous avons réduit l'abonnement EDF de 144 kVA à 60 kVA, ce qui dégage une économie annuelle de l'ordre de 3000 €. Par ailleurs, un relevé de températures a été réalisé cet hiver sur les deux groupes scolaires. Il en est ressorti que pour l'un, le niveau moyen de chauffage est trop élevé (jusqu'à 24°C en fin de journée), et que pour l'autre, la période journalière de chauffage se prolonge jusqu'à 20h00. Des corrections seront à apporter pour affiner tous ces réglages.

E-SDED : Quels sont vos projets pour la suite ?

DQ : Nous réfléchissons au changement des chaudières anciennes du groupe scolaire André Blanc. Energie SDED nous aidera dans le choix du matériel performant et réalisera la démarche administrative pour obtenir des Certificats d'Economie d'Energie, afin de nous procurer une source de financement. Pour conclure, notre commune puise chez Energie SDED les ressources qu'elle n'a pas. Cela évite de faire des erreurs et surtout de payer des études inutiles.



Lettre trimestrielle éditée par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme SDED - ROVALTAIN TGV - BP 12626 - 26958 VALENCE Cedex 9 - Tél. : 04 75 82 65 50 - Fax : 04 75 82 65 51- contact@sded.org - www.sded.org - **Directeur de la publication** : Jean Besson - **Co-Directeur** : Philippe Lahaderne - **Responsable de la rédaction** : Olivier Cuntigh - Dépôt légal : Avril 2011 - ISSN 1274 - 1493 - **Crédit photos** : Energie SDED (sauf mention contraire) - **Création de la maquette** : www.studioval.fr - **Mise en page** : Créaprim - **Imprimerie** : Jalin.